

Épinal, le 20 janvier 2023

Le Président
du SCoT des Vosges Centrales

Monsieur Bruno Huguenin
Maire de Padoux
5 rue de la Mairie
88700 PADOUX

Président de la Communauté
d'Agglomération d'Épinal
Ancien Député des Vosges
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale
Ancien Maire d'Épinal
Maire honoraire

Affaire suivie par : Martin Vala
martin.vala@scot-vosges-centrales.fr
Objet : Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Monsieur le Maire, *cher Bruno*

Vous m'avez notifié, au titre des articles L 153-36 à 44 du Code de l'urbanisme, un dossier de modification du PLU de la commune de Padoux.

Le projet de déclassement de la zone à urbaniser sur le court terme (1AU) sur le secteur « Padoux la Haute » en zone à urbaniser bloquée (2AU) ainsi que le déclassement des zones urbanisées (U) situées en dehors de l'enveloppe urbaine en zones 2AU ou en zone agricole (A) répond aux objectifs de maîtrise foncière fixés par le SCoT révisé du 06 juillet 2021 et j'y suis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement 

Le Président, Michel Heinrich